

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Français]

LES TAUX D'INTÉRÊT

M. Michel Gauthier (Roberval): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup d'inquiétude que nous constatons que la chute du dollar canadien se poursuit, alors qu'au même moment la tendance à la hausse des taux d'intérêt semble vouloir s'accroître. Cette situation préoccupante arrive au moment où le dollar atteint son plus bas niveau depuis huit ans.

Pour le consommateur qui renouvelle une hypothèque de 100 000 \$, par exemple, cela peut comporter une hausse de 80 \$ par mois à une période de l'année où les transactions immobilières sont les plus nombreuses.

Ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre reconnaît-il que la chute du dollar canadien et les pressions à la hausse des taux d'intérêt sont attribuables en bonne partie au comportement des investisseurs japonais qui se départissent massivement de leurs titres canadiens?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, j'apprécie la question du député et le ton d'ailleurs avec lequel il l'a posée. Mais comme vous le savez, les marchés internationaux sont très volatiles, et il n'incombe pas au ministre des Finances vraiment de commenter les raisons.

M. Michel Gauthier (Roberval): Monsieur le Président, le ministre reconnaît-il que la détérioration du dollar canadien, qui est encore plus importante évidemment que la détérioration du dollar américain, et que la réaction des milieux financiers japonais sont directement attribuables à la faiblesse des mesures adoptées par le ministre des Finances pour contrôler les dépenses publiques?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, je pourrais peut-être référer le député à un article paru dans *Le Devoir* d'hier, écrit par M. Sansfaçon, dans lequel il énumérait lui-même les raisons, selon lui, de l'incertitude dans les marchés et faisait ses propres commentaires sur le dollar canadien. Il a constaté une chose, ayant fait un sondage parmi les investisseurs internationaux, ayant fait un sondage, un examen des rapports de la grande majorité des bourses à l'étranger. Une chose est claire, dit-il, c'est que les raisons de cette incertitude en ce qui concerne notre devise, ce n'est certainement pas—et je le cite—le Budget du 22 février.

M. Michel Gauthier (Roberval): Monsieur le Président, le ministre des Finances ne convient-il pas que sa stratégie, qui consiste à pelleter son déficit dans la cour des gouvernements provinciaux, est jugée très sévèrement par les étrangers et que

cette stratégie est la cause directe des problèmes que connaît actuellement le dollar canadien?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, lorsque nous formions l'opposition, nous avons dit très clairement que le pelletage de la dette du fédéral dans la cour des gouvernements provinciaux était très néfaste. C'est pour cela que dans notre budget, nous ne l'avons pas fait. D'ailleurs, il faut le dire, on a fait l'inverse.

Un mois et demi avant le Budget, on a entériné notre programme de péréquation, qui a été très bénéfique, il faut le dire, pour le Québec et les sept provinces récipiendaires. C'est un programme, d'ailleurs, que le gouvernement précédent avait négligé de signer, il ne faisait que des extensions. Nous avons signé pour cinq ans, même que le Québec a dit qu'on l'a fait de façon généreuse. Et en même temps, lorsqu'est venu le temps de faire la réforme de la sécurité sociale, on a donné un moratoire à tout gel pour une période de deux ans et on a dit: on va travailler ensemble avec les provinces. Et il faut dire que la façon dont on a agi a été très bien reçue par les ministres des Finances de provinces, y compris M. Bourbeau du Québec.

* * *

● (1120)

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Mme Francine Lalonde (Mercier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Nous avons eu hier la confirmation que ce sont les provinces les plus pauvres, soit les provinces Maritimes et le Québec, qui seront touchées de plein fouet par les réductions à l'assurance-chômage. Pour l'Atlantique et le Québec seulement, les coupures totalisent 1,36 milliards de dollars par année au cours des deux prochaines années. De plus, ces coupures augmenteront considérablement les dépenses des provinces au chapitre de l'aide sociale.

Le ministre des Finances confirme-t-il les propos de son collègue du Développement des ressources humaines à l'effet que seulement 3 p. 100 des chômeurs verront leurs prestations réduites et que ce sont donc 3 p. 100 des chômeurs québécois qui paieront la note de 735 millions refilée, suite aux coupures du ministre?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, lorsqu'on regarde les paiements d'assurance-chômage per capita, on voit que les provinces de l'Atlantique vont recevoir 970 \$ per capita, le Québec, 739 \$ per capita, en comparaison avec la moyenne du Canada de 575 \$ per capita. Même après ces réformes, les provinces de l'Atlantique et le Québec vont recevoir beaucoup plus que la moyenne canadienne. Alors, il ne faut pas dire qu'elles ont été touchées plus sévèrement.